

72ème session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, 15-17 octobre 2025

Point 4 (d) Renforcer les effectifs infirmiers pour faire progresser la couverture sanitaire universelle dans la région de la Méditerranée orientale

Le Conseil International des Infirmières (CII) qui représente plus de 28 millions d'infirmières dans le monde, se félicite des progrès accomplis dans le renforcement des effectifs infirmiers afin de promouvoir la couverture sanitaire universelle dans la région de la Méditerranée orientale.

Selon le rapport de l'OMS intitulé « L'état des soins infirmiers dans le monde 2025 », la pénurie mondiale prévue de 11 millions d'infirmières d'ici 2030 est très préoccupante, d'autant plus que la proportion de cette pénurie augmente dans la région de la Méditerranée orientale où elle avoisine les 2 millions. En tant que groupe professionnel le plus important dans le domaine de la santé, les infirmières jouent un rôle central dans la prestation de services à tous les niveaux et dans tous les domaines de la santé, dès soins dispensés en établissement et spécifiques à certaines maladies aux services intégrés et centrés sur la personne.

Le CII souligne que l'équité et l'accès aux soins de santé primaires, en particulier aux services infirmiers, sont essentiels pour améliorer la santé et le bien-être de tous. Pourtant, l'insuffisance des investissements dans le personnel infirmier continue d'entraîner des pénuries et une mauvaise répartition, ce qui crée des obstacles importants à la réorientation des systèmes de santé vers une approche de soins de santé primaires. Le CII appelle les États membres à s'engager à mettre en œuvre les Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux (GSDNM) 2025-2030. S'appuyant sur son rapport de 2025 à l'occasion de la Journée internationale des infirmières, intitulé « Prendre soin des infirmières renforce les économies », le CII met en évidence les preuves de plus en plus nombreuses des défis auxquels est confronté le personnel infirmier. Le stress, l'épuisement professionnel, le manque de personnel, les mauvaises conditions de travail et la montée de la violence sur le lieu de travail sont des phénomènes très répandus qui exigent une action urgente. Sans un investissement significatif dans des infirmières bien préparées et bien soutenues, la mise en place de systèmes de santé résilients et durables restera hors de portée.

Les solutions à la crise du personnel infirmier sont éprouvées et urgentes. Le programme « Prendre soin des infirmières » du CII propose un modèle complet et réalisable pour protéger et promouvoir le bien-être des infirmières, en se concentrant sur sept domaines essentiels :

- Garantir un effectif et une combinaison de compétences adéquats pour des soins efficaces
- 2. Investir dans les ressources et les équipements appropriés
- 3. Offrir des conditions de travail sûres et décentes
- 4. Soutenir la formation, le développement professionnel et un champ d'activité optimal
- 5. Créer des cultures organisationnelles favorables et performantes
- 6. Améliorer l'accès aux services de santé et de bien-être
- 7. Valoriser les infirmières grâce à une rémunération équitable et compétitive

Pour remédier à la crise des soins infirmiers, il faut mettre en place des stratégies durables à long terme qui reconnaissent le bien-être des infirmières comme un élément fondamental de la résilience des systèmes de santé et de la productivité économique. Négliger la santé des infirmières entraîne un taux de rotation élevé, de l'absentéisme et des erreurs évitables, autant de facteurs qui pèsent sur les systèmes de santé et les économies nationales. À l'inverse, investir dans les infirmières améliore la qualité des soins, renforce la fidélisation et génère des retombées économiques mesurables.

Le CII exhorte les États membres à reconnaître pleinement la valeur essentielle du personnel infirmier et à s'engager dans des actions transformatrices qui garantissent la santé et le bien-être des populations. Nous appelons également à la mise en place d'un leadership infirmier fort, notamment par la création de postes d'infirmières en chef au niveau régional et national de l'OMS afin de fournir l'orientation spécifique nécessaire au renforcement du personnel.

En conclusion, investir dans la formation, l'emploi, le leadership et la prestation de services infirmiers permet non seulement de mettre en place des systèmes de santé résilients mais aussi de stimuler la croissance économique, de créer des emplois décents et de faire progresser la couverture sanitaire universelle. Le CII est prêt à travailler aux côtés des États membres pour la mise en œuvre de la résolution EM/RC66/R.3, en mettant à disposition ses ressources, son expertise et ses données factuelles. Notre engagement en faveur du progrès mondial des soins infirmiers est

inébranlable, et nos récents rapports fournissent des informations précieuses pour guider l'action.

Lien

• La Journée internationale des infirmières 2024 a pour thème : « Nos infirmières. Notre avenir. Le pouvoir économique des soins »